


# REGLEMENT DE L'ÉPREUVE KAYAK PADDLE KASTORCUP INTEGRALE

## Parcours Chinon Les Ponts de Cé 21/09/24 Départ 7h00 paddles, 9h00 Kayaks et pirogues

- 1) Inscriptions sur présentation de la licence FFCK ou licence FFS ou certificat médical attestant de la capacité à pratiquer le kayak ou le canoë ou le paddle en compétition. La licence ou le certificat médical seront déposés sur le site d'inscription au format pdf. Course ouverte aux majeurs uniquement. Coût pour les licenciés : 25€. Coût pour les non licenciés Inscription 30€, contenant une « carte 1 jour open FFCK ».
  - 2) Les catégories considérées lors des classements : un seul classement scratch (U22 + vétéran et +).  
**La course n'est pas ouverte aux mineurs. Taille minimum pour les paddles : 12 pieds.**  
Les embarcations considérées lors des classements : SUP monoplace, Sx, K1, K2, C1, C2, Cx.  
Exemple : un paddle 2 ou 4 places est classé en Cx. Une Va'a 6 places est classée en Cx.
  - 3) **PORT DU GILET OBLIGATOIRE SUR TOUT LE PARCOURS. (Gilets gonflables interdits)**
  - 4) **GONFLES OU CAISSONS ETANCHES OBLIGATOIRES DANS TOUTES LES EMBARCATIONS SAUF SUP**  
Conformément au Code du sport cf en annexe.
  - 5) **LEASHS INTERDITS** (conformément au règlement sportif de la FFCK et de la FFS).
  - 6) **UN TELEPHONE PORTABLE OBLIGATOIRE**, dans un conditionnement étanche, doit être embarqué sur chaque embarcation. En cas de nécessité ou d'abandon prévenir le PC course 02 41 44 65 15.
  - 7) Deux portes, des points de passages obligés, sont mises en place sur le parcours.  
Une porte 1 à Saumur (présentée lors du briefing de départ)  
Une porte 2 à La Ménitré (présentée lors du briefing de départ)  
Les embarcations ne franchissant pas ces portes sont disqualifiées.  
BARRIERES HORAIRES : Saumur (Porte 1) 12h00, La Ménitré (Porte 2) 15h00. Les embarcations ne peuvent repartir de ces points après ces horaires.
- 
- Le diagramme illustre le parcours de la course. Il commence à Chinon (Départ) au sud-est, passe par Saumur (Porte 1) et La Ménitré (Porte 2) vers le nord-ouest, et se termine à Les Ponts de Cé (Arrivée) au nord-ouest. Les rivières Loire et Vienne sont indiquées.
- 8) Les Ravitaillements doivent avoir lieu dans la zone à +/- 100 mètres au voisinage des portes. Interdiction de se faire ravitailler hors de ces zones. Il est conseillé de prévoir un ravitaillement embarqué (eau + nourriture).
  - 9) **OBLIGATION DE PORTER SECOURS A TOUT AUTRE BATEAU EN DANGER OU EN DIFFICULTE.**
  - 10) Un briefing obligatoire préliminaire à la course aura lieu au départ de la course 30 minutes avant le départ. Les participants doivent émarger lors de ce briefing et à l'arrivée.
  - 11) Chaque embarcation doit être suivie par un véhicule d'assistance. Un véhicule d'assistance peut suivre plusieurs embarcations.